

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : PLONEIS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21290173000011

POSTE COMPTABLE : Service Gestion Comptable QUIMPER

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE PLONEIS 410 (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	40
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	60
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	61

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : 7.50% - Investissement : 7.50% <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont budgétaires (4).</p>	
--	--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 86 920,04
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
19	Opération d'équipement n° 19	37 626,76
25	Opération d'équipement n° 25	39 756,13
43	Opération d'équipement n° 43	9 537,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A

	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		
Section de fonctionnement	1 283 563,40	1 759 012,48
Section d'investissement	941 988,70	690 151,35

	+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
Report en section de fonctionnement (002)	0,00		321 164,10
Report en section d'investissement (001)	318 263,42		0,00

=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	2 543 815,52 = G + H + I + J

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)		
Section de fonctionnement	0,00	0,00
Section d'investissement	86 920,04	33 638,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	86 920,04 = K + L	33 638,00

RESULTAT CUMULE		
Section de fonctionnement	1 283 563,40	2 080 176,58 = G + I + K
Section d'investissement	1 347 172,16	723 789,35 = H + J + L
TOTAL CUMULE	2 630 735,56 = A + B + C + D + E + F	2 803 965,93 = G + H + I + J + K + L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	471 239,33	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	185 971,44
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	623 891,66	73 Impôts et taxes (sauf 731)	113 489,00
		731 Fiscalité locale	1 015 846,11
		74 Dotations et participations (1)	260 483,05
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	94 326,79	75 Autres produits de gestion courante (1)	104 550,47
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	7 690,00	013 Atténuations de charges (1)	34 739,33
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 197 147,78	Total recettes de gestion des services	1 715 079,40
66 Charges financières	2 736,20	76 Produits financiers	31,22
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	22 491,62
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 199 883,98	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 737 602,24

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	83 679,42	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	21 410,24
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 83 679,42	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 21 410,24

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 283 563,40	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 759 012,48
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 321 164,10

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 283 563,40	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 2 080 176,58
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	796 613,18
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	106 100,90	0,00	106 100,90
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	43 755,97	106 993,00	150 748,97
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 029,79	0,00	1 029,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	34 800,00	34 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		48 879,42	48 879,42
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		150 886,66	190 672,42	341 559,08

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	348 592,27
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	34 739,33		34 739,33
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	185 971,44		185 971,44
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		6 612,81	6 612,81
73	Impôts et taxes (sauf 731)	113 489,00		113 489,00
731	Fiscalité locale	1 015 846,11		1 015 846,11
74	Dotations et participations (8)	260 483,05		260 483,05
75	Autres produits de gestion courante (8)	104 550,47	0,00	104 550,47
76	Produits financiers	31,22	0,00	31,22
77	Produits spécifiques (8)	22 491,62	12 800,00	35 291,62
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	1 997,43	1 997,43
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 737 602,24	21 410,24	1 759 012,48

Pour information R002 Résultat positif reporté	321 164,10
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 065 053,28	941 988,70	86 920,04	36 144,54	0,00	941 988,70
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	6 145,20	0,00	3 854,80	0,00	6 145,20
204 Subventions d'équipement versées (7)	4 450,00	0,00	0,00	4 450,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	92 000,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	479 862,85	473 786,90	86 920,04	-80 844,09	0,00	473 786,90
Total des dépenses d'équipement	606 312,85	479 932,10	86 920,04	39 460,71	0,00	479 932,10
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	334 500,00	333 653,36	0,00	846,64		333 653,36
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	250,00	0,00	0,00	250,00		0,00
Total des dépenses financières	334 750,00	333 653,36	0,00	1 096,64	0,00	333 653,36
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	941 062,85	813 585,46	86 920,04	40 557,35	0,00	813 585,46
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	16 997,43	21 410,24		-4 412,81		21 410,24
041 Opérations patrimoniales (6)	106 993,00	106 993,00		0,00		106 993,00
Total des dépenses d'ordre	123 990,43	128 403,24		-4 412,81		128 403,24
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	318 263,42					
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 383 316,70	1 260 252,12	86 920,04	36 144,54	0,00	941 988,70

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	1 383 316,70	690 151,35	33 638,00	659 527,35
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	79 734,00	43 755,97	33 638,00	2 340,03
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	114 873,80	0,00	0,00	114 873,80
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	194 607,80	43 755,97	33 638,00	117 213,83
10 Dotations, fonds divers et réserves	442 592,27	454 693,17	0,00	-12 100,90
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 100,00	1 029,79	0,00	70,21
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	443 692,27	455 722,96	0,00	-12 030,69
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	638 300,07	499 478,93	33 638,00	105 183,14
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	589 100,00			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	48 923,63	83 679,42		-34 755,79
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	106 993,00	106 993,00		0,00
Total des recettes d'ordre	745 016,63	190 672,42		554 344,21
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	1 383 316,70	690 151,35	33 638,00	659 527,35

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Crédits sans emploi - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
28041482	1 997,43	1 997,43		0,00		1 997,43
	15 000,00	6 612,81		8 387,19		6 612,81
2313	10 000,00	5 394,61		4 605,39		5 394,61
2315	5 000,00	1 218,20		3 781,80		1 218,20
041	106 993,00	106 993,00		0,00		106 993,00
13278	106 993,00	106 993,00		0,00		106 993,00
Total des dépenses d'ordre	123 990,43	128 403,24		-4 412,81		128 403,24

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Recettes – Dépenses (8)

B1 - A1

-166 678,60 B2 - A2

-1 695 201,24

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 43
LIBELLE : Cabinet dentaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 400,00	15 462,85	9 537,15	400,00	166 762,85
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	1 600,00	0,00	0,00	152 900,00
2111	Terrains nus	2 000,00	1 600,00	0,00	400,00	1 600,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	151 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23 400,00	13 862,85	9 537,15	0,00	13 862,85
2313	Constructions	23 400,00	13 862,85	9 537,15	0,00	13 862,85

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-15 462,85	-166 762,85

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 383 316,70	690 151,35	33 638,00	659 527,35
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	79 734,00	43 755,97	33 638,00	2 340,03
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	21 380,00	17 739,97	0,00	3 640,03
1322	Subv. non transf. Régions	11 436,00	8 516,00	32 920,00	-30 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 718,00	5 000,00	718,00	30 000,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	11 200,00	11 300,00	0,00	-100,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	1 200,00	0,00	-1 200,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	114 873,80	0,00	0,00	114 873,80
1641	Emprunts en euros	114 873,80	0,00	0,00	114 873,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		194 607,80	43 755,97	33 638,00	117 213,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	442 592,27	454 693,17	0,00	-12 100,90
10222	FCTVA	79 000,00	79 354,73	0,00	-354,73
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	26 746,17	0,00	-11 746,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	348 592,27	348 592,27	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 100,00	1 029,79	0,00	70,21
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	1 029,79	0,00	70,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		443 692,27	455 722,96	0,00	-12 030,69
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		638 300,07	499 478,93	33 638,00	105 183,14
021	Virement de la section de fonctionnement	589 100,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	48 923,63	83 679,42		-34 755,79
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	34 800,00		-34 800,00
28041481	Subv. Autres cres: Bien mobilier, matériel	659,20	659,20		0,00
28041482	Subv. Autres cres: Bâtiments, installations	665,81	0,00		665,81
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	35 633,42	36 299,23		-665,81

III – ADOPTION DU CA **III**
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE **B**

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 979 946,53	1 283 563,40	0,00	0,00	696 383,13	0,00	1 283 563,40
011	Charges à caractère général (3)	590 061,50	471 239,33	0,00	0,00	118 822,17	0,00	471 239,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	640 100,00	623 891,66	0,00	0,00	16 208,34		623 891,66
014	Atténuations de produits	11 000,00	7 690,00	0,00	0,00	3 310,00		7 690,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	94 900,00	94 326,79	0,00	0,00	573,21	0,00	94 326,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 336 061,50	1 197 147,78	0,00	0,00	138 913,72	0,00	1 197 147,78
66	Charges financières	2 800,00	2 736,20	0,00	0,00	63,80		2 736,20
67	Charges spécifiques (3)	2 061,40	0,00	0,00	0,00	2 061,40		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
	Total des dépenses financières	5 861,40	2 736,20	0,00	0,00	3 125,20		2 736,20
	Total des dépenses réelles	1 341 922,90	1 199 883,98	0,00	0,00	142 038,92	0,00	1 199 883,98
023	Virerment à la section d'investissement	589 100,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	48 923,63	83 679,42			-34 755,79		83 679,42
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	638 023,63	83 679,42			554 344,21		83 679,42

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 979 946,53	1 283 563,40	0,00	0,00	696 383,13	0,00	1 283 563,40
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 510,33	0,00	0,00	-510,33	0,00	4 510,33
6236	Catalogues et imprimés	500,00	323,88	0,00	0,00	176,12	0,00	323,88
6248	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 658,05	0,00	0,00	341,95	0,00	4 658,05
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	5 134,47	0,00	0,00	365,53	0,00	5 134,47
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	496,00	0,00	0,00	504,00	0,00	496,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	2 186,59	0,00	0,00	813,41	0,00	2 186,59
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	3 106,00	0,00	0,00	-2 106,00	0,00	3 106,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	410,00	0,00	0,00	-410,00	0,00	410,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	640 100,00	623 891,66	0,00	0,00	16 208,34		623 891,66
6218	Autre personnel extérieur	500,00	598,22	0,00	0,00	-98,22		598,22
6331	Versement mobilité	3 800,00	3 648,00	0,00	0,00	152,00		3 648,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	349,43	0,00	0,00	150,57		349,43
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 500,00	8 735,55	0,00	0,00	764,45		8 735,55
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	1 094,34	0,00	0,00	-94,34		1 094,34
64111	Rémunération principale titulaires	350 000,00	280 785,79	0,00	0,00	69 214,21		280 785,79
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	6 194,29	0,00	0,00	-6 194,29		6 194,29
64113	NBI	0,00	1 613,57	0,00	0,00	-1 613,57		1 613,57
64118	Autres indemnités	0,00	40 900,39	0,00	0,00	-40 900,39		40 900,39
64131	Rémunérations	87 000,00	95 598,22	0,00	0,00	-8 598,22		95 598,22
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	1 362,52	0,00	0,00	-1 362,52		1 362,52
64138	Primes et autres indemnités	0,00	6 722,93	0,00	0,00	-6 722,93		6 722,93
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	72 000,00	69 447,74	0,00	0,00	2 552,26		69 447,74
6453	Cotisations aux caisses de retraites	97 000,00	87 518,52	0,00	0,00	9 481,48		87 518,52
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	2 800,00	3 530,18	0,00	0,00	-730,18		3 530,18
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	13 902,73	0,00	0,00	1 097,27		13 902,73
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	180,00	0,00	0,00	320,00		180,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 659,13	0,00	0,00	-1 659,13		1 659,13
6488	Autres	500,00	50,11	0,00	0,00	449,89		50,11
014	Atténuations de produits	11 000,00	7 690,00	0,00	0,00	3 310,00		7 690,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 000,00	24,00	0,00	0,00	976,00		24,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	7 666,00	0,00	0,00	2 334,00		7 666,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	94 900,00	94 326,79	0,00	0,00	573,21	0,00	94 326,79

PLONEIS - COMMUNE DE PLONEIS 410 - CA - 2023

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
76	Produits financiers	0,00	31,22	0,00	0,00	-31,22
761	Produits de participations	0,00	31,22	0,00	0,00	-31,22
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	22 491,62	0,00	0,00	-21 491,62
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	491,62	0,00	0,00	508,38
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	22 000,00	0,00	0,00	-22 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 641 785,00	1 737 602,24	0,00	0,00	-95 817,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	16 997,43	21 410,24			-4 412,81
722	Immobilisations corporelles	15 000,00	6 612,81			8 387,19
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	12 800,00			-12 800,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	1 997,43	1 997,43			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		16 997,43	21 410,24			-4 412,81

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destinés à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)				800 000,00									
287070E	09/12/2020	25/05/2021	25/05/2021	300 000,00	F		0,200	0,200		T	F		A-1
DD17310183	11/12/2020	05/03/2021	30/04/2021	500 000,00	F		0,360	0,367		M	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)				0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **IV**
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		408 333,26					333 333,36	1 685,00	0,00	4,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		408 333,26					333 333,36	1 685,00	0,00	4,08
287070E		0,00	A-1	0,00	0,00			0,200	300 000,00	150,00	0,00	0,00
DD17310183		0,00	A-1	408 333,26	12,25			0,367	33 333,36	1 535,00	0,00	4,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		408 333,26					333 333,36	1 685,00	0,00	4,08

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice		Dont	
			Intérêts (3)	Capital	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	Droit d'utilisation SEGILOG	2	24/11/2006
L	Etudes PLU	5	24/11/2006
L	Logiciel site internet	2	24/11/2006
L	2046 Attribution de compensation	5	09/12/2016
L	Tracteur routier	5	09/12/2016

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 737 602,24

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
---	------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		10,00	3,00	13,00	14,00	3,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES		B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			479 342,66	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			479 342,66	0,00	
06/01/2023	EFFACEMENT DU RESEAU TELECOM CHEMIN DE KERVEUR	IIEV/3/22	11 486,18	0,00	5
06/01/2023	EFFACEMENT GENIE CIVIL ET ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DE KERVEUR	IIEV/3/22	370,23	0,00	5
06/01/2023	VENTE TERRAIN ZE 279 PAR LES CONSORTS BOZEC A LA COMMUNE DE PLONEIS	ICTN/1/23	1 600,00	0,00	0
13/01/2023	SITUATION 6 ET SOLDE LOT 2 GROS OEUVRE SALLE PARTAGEE TERRAIN DES SPORTS	ICCC/25/19	4 056,24	0,00	0
25/01/2023	TRAVAUX D IMPERMEABILISATION PIGNONS DROIT ET GAUCHE VESTIAIRES TERRAIN DE FOOT	ICCC/2/23	1 638,95	0,00	0
25/01/2023	TRAVAUX D IMPERMEABILISATION FACADE AVANT VESTIAIRES TERRAIN DE FOOT	ICCC/3/23	2 646,50	0,00	0
30/01/2023	TRAVAUX D ELECTRICITE LOCAL PETANQUE ET LOCAL FOOT AU TERRAIN DES SPORTS SIT 2	ICCC/1/23	3 498,37	0,00	0
30/01/2023	EPANDEUR ET AGITATEUR SERVICES TECHNIQUES	AICA/1/23	1 266,00	0,00	0
07/02/2023	DEPLACEMENT FOURNITURE ET POSE D UN TABLEAU ELECTRIQUE AVENANT SUITE CHANGEMENT DU TABLEAU ELECTRIQUE	ICCC/4/23	2 746,51	0,00	0
07/02/2023	IDENTIFICATION DES LIGNES ELECTR	ICCC/4/23	528,00	0,00	0
07/02/2023	FOURNITURE ET REMPLACEMENT D UN CHAUFFE EAU 200 L IMMEUBLE LA CROIX ROUGE	ICCC/5/23	978,45	0,00	0
13/02/2023	AMENAGEMENT DES ABORDS DU PUMPTRACK FOURNITURE DE GABIONS ET PIERRES	ICCMOT/1/23	7 872,00	0,00	0
13/02/2023	RADAR PEDAGOGIQUE	AICA/25/601	2 656,70	0,00	0
22/02/2023	STRUCTURE AIRE DE JEUX ECOLE MATERNELLE SOLDE	AICA/6/22	9 263,40	0,00	0
24/02/2023	AJOUT D UN DIFFUSEUR SONORE A RADIO KERNE SALLE TI AN DOURIDOU	AICA/4/23	1 274,40	0,00	0
03/03/2023	FINITION DES ABORDS DU PUMPTRACK	ICCMOT/2/23	3 000,00	0,00	0
03/03/2023	TRAVAUX ELECTRICITE LOCAL PETANQUE ET LOCAL FOOT AU TERRAIN DES SPORTS SIT 3 SO	ICCC/1/23	4 130,32	0,00	0
08/03/2023	AMENAGEMENT EXTERIEUR AUTOUR DU PUMPTRACK	ICCMOT/3/23	1 447,00	0,00	0
09/03/2023	DEPOT DE GARANTIE RAZAFIMAHALEO JENBOEN	ICCR/2/22	320,00	0,00	0
09/03/2023	DEPOT DE GARANTIE SAS LA CROIX ROUGE	ICCR/2/22	609,79	0,00	0
20/03/2023	ACHAT FRIGO LOCAL PETANQUE AU TERRAIN DES SPORTS ENCEINTES	AICA/5/23	539,99	0,00	0
30/03/2023	AMENAGEMENT EXTERIEUR AUTOUR DU PUMPTRACK ET ASSISES ORDINATEUR PORTABLE MAIRIE	AICA/6/23	1 058,00	0,00	0
05/04/2023	ROBOT TONTE ECHOROBOTICS TM1050	ICCMOT/4/23	1 474,85	0,00	0
18/04/2023	AJOUT D UN DIFFUSEUR SONORE A L ECOLE MATERNELLE	AIC/1/23	736,01	0,00	0
24/04/2023	CHANGEMENT DU MOTEUR DE VOLEE DE LA CLOCHE 2 EGLISE	ICM/0V/1/23	18 300,00	0,00	0
05/05/2023		AICA/7/23	559,20	0,00	0
16/05/2023		ICCC/6/23	2 389,20	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
30/11/2023	MAITRISE D OEUVRE REAMENAGEMENT ET EXTENSION CABINET DENTAIRE ET CREATION CABIN	ICCC/13/23	720,00	0,00	0
14/12/2023	PROGRAMME VOIRIE 2023 BON DE COMMANDE 1 SITUATION 4	ICCMOT/5/23	1 430,44	0,00	0
19/12/2023	ASSISTANCE APPUI TECHNIQUE SUIVI DES ETUDES MAITRISE D OEUVRE REAMENAGEMENT CAB	ICCC/14/23	780,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire	
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations
	Crédits ouverts (BP + DM)
	0,00

Produit des cessions	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées
	Réalizations
	22 000,00
	34 800,00

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		732 023,63	154 980,32
Ressources propres externes de l'année (a)		94 000,00	106 100,90
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	79 000,00	79 354,73
10226	Taxe d'aménagement (2)	15 000,00	26 746,17
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		638 023,63	48 879,42
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	659,20	659,20
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	665,81	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	35 633,42	36 299,23
28046	Attributions compensation investissement	3 551,20	3 551,20
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 414,00	8 369,79
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

**IV
D3.1**

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	0
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 908 000,00	8,41	37,27	3,01	711 112,00	11,68
TFPNB	92 500,00	8,19	42,96	3,00	39 738,00	11,43
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	81 255,00	-17,77	16,90	0,00	13 732,00	-15,32
TOTAL	2 081 755,00	12,80			764 582,00	13,70

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17


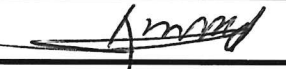











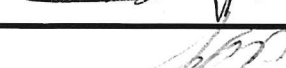


Contre : ✓

Abstentions : ✓

Date de convocation : 17/02/2024

Présenté par Le Mr CORROLLER CHRISTIAN (1),
 A Plonéis, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Plonéis, le 23/02/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BARRÉ Stéphane	
BERNARD Denis	
BIGER Hervé	
BOTHOREL Joël	
CLOTEAUX Magalie	
CORNEC Caroline	
CORROLLER Christian	
DANIEL Monique	
DOUGET Denis	
FLOCHLAY Christine	
FRANCIUS Murielle	
LAUDEN André	
LE BRIS Marine	
LE GUILLOU Vincent	
MARRÉC Corinne	Absente
MOUZANT Marie-Pierre	
PLISSONNEAU Annik	
TREBERN Emmanuelle	Absente.
TUAL David	Absent